



MAIRIE DE PARBAYSE

1 place Miey de nouste

64360 PARBAYSE

Tél : 05.59.67.77.23

CONSIGNES DE SECURITE À RESPECTER

EN CAS D'INCENDIE :

- Plan d'évacuation affiché dans la cuisine :

PLAN D'EVACUATION

SALLE DES ASSOCIATIONS 64350 PARBAYSE

REZ-DE-CHAUSSEE ▶

LEGENDE

-  Extincteur EAU
-  Extincteur CO₂
-  Déclencheur manuel alarme incendie
-  Système Sécurité Incendie
-  Arrêt d'urgence électricité
-  Armoire électrique
-  Evacuation: sortie finale
-  Local déchets



Vous êtes ici

RECURT
E-mail : rsipro@orange.fr
Tél fixe : 05-62-39-42-88

FC - 20-02-2019
Norme NF X 08-070

Plan n° 01 - V1

CONSIGNES

INCENDIE

Gardez votre calme

-  - Appuyez sur le déclencheur d'alarme incendie.
-  - Téléphonez au **18/112** et indiquez l'endroit où vous vous trouvez.
-  - Attaquez le foyer au moyen des extincteurs, sans prendre de risque.
-  - Dans la chaleur et la fumée, baissez vous, l'air frais est près du sol.

EVACUATION

A l'audition du signal d'alarme

-  - Suivez les instructions données par le personnel désigné. Evacuez immédiatement les locaux sans courir. Ne revenez pas en arrière.
-  - N'utilisez pas les ascenseurs ou monte-charges.
-  - Rejoignez le point de rassemblement situé à l'extérieur du bâtiment :
-  - Les personnes à mobilité réduite peuvent rejoindre les espaces d'attente sécurisés et informer de leur présence par les moyens mis à leur disposition.

PREVENTION

-  - N'encombrez pas les dégagements et issues de secours. Laissez libres les voies d'accès pompiers à l'extérieur du bâtiment.
-  - Il est formellement interdit de fumer dans les locaux non prévus à cet effet.

En cas d'accident, gardez votre calme et prévenez:

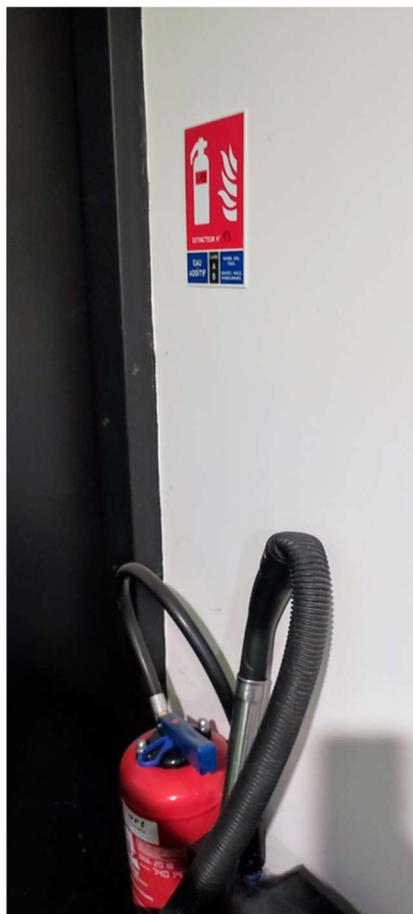
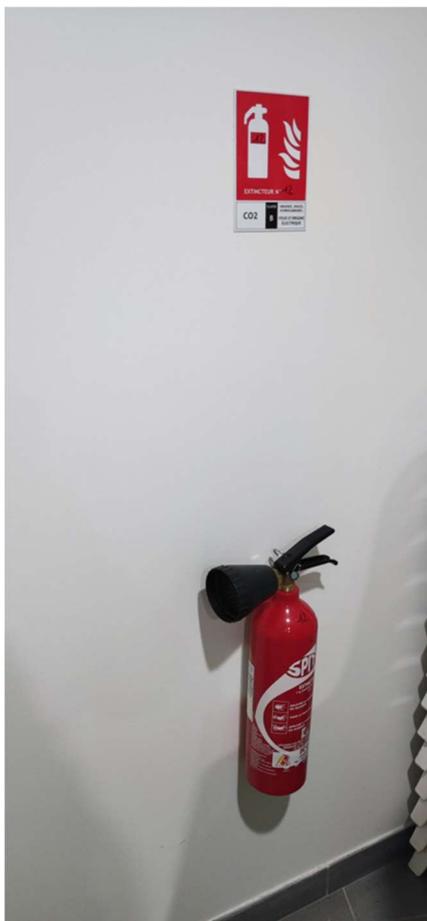
-  LE SAMU : **15**
-  POLICE SECOURS : **17**

- Couper l'interrupteur général de l'alimentation électrique (bouton poussoir de droite, dans la cuisine (voir plan d'évacuation PAGE 1) :



I – EXTINCTEURS (voir plan d'évacuation PAGE 1) :

- 2 dans le local rangement :



- 1 dans la cuisine :



- 1 dans le vestiaire :



II – ISSUES DE SECOURS (voir plan d'évacuation PAGE 1) :

- 1 dans la cuisine ;
- 4 dans la salle principale ;

Les issues de secours doivent être accessibles depuis l'extérieur (aucun stationnement autorisé devant les issues) et à l'intérieur (aucun stockage de matériel et de mobilier devant les issues).

III – ALARMES DÉCLENCHEUR INCENDIE (voir plan d'évacuation PAGE 1) :

- 1 dans la cuisine ;
- 1 dans la salle principale ;

IV – ARRÊTS D'URGENCE DU CIRCUIT ÉLECTRIQUE (voir plan d'évacuation PAGE 1) :

- 1 dans la cuisine (bouton poussoir de droite) :



V – ACCES CUISINE :

- Accès uniquement autorisé aux personnes majeures.

VI – TÉLÉPHONE :

- Un téléphone est mis à disposition afin de contacter les services d'urgence en cas de besoin, les numéros sont préenregistrés.

VI – DEFIBRILATEUR :

- Accessible à la mairie, à gauche de l'entrée principale.



VII – MATÉRIEL ÉLECTRIQUE :

Ne pas surcharger les branchements électriques. Les multiprises sont interdites. En cas d'utilisation d'un dérouleur, ne pas laisser le câble enroulé sur son support.

VIII - LES CLÉS :

Le trousseau remis à l'organisateur comprend :

- 1 clé.

VIII – CONSIGNES SECURITE PERIPHERIE DE LA SALLE :

- En cas de pluie, ou humidité extérieure, le sol en bois de la terrasse est glissant, seule la marche au pas est autorisée,
- Interdiction de s'asseoir sur la rambarde de la terrasse,
- Accès aux jeux sous la responsabilité des parents et uniquement accessible aux enfants de moins de 10 ans,
- L'accès sous la terrasse est interdit,
- Barbecue à charbon interdit sur la terrasse et devant la salle,
- Plancha tolérée avec protection du sol.

Je soussigné(e) atteste avoir lu et pris connaissance des consignes de sécurité de la salle des fêtes de Parbayse.

Signature emprunteur :